

CONSEIL D'ECOLE N°2

VENDREDI 31 JANVIER 2014

Etaient présents :

- L'équipe enseignante : Mmes BELIEN, BRANCOURT, BRILLEAUD, HYVES, LEOBON, MILLER, MILLOT, MOUSSEAU, PELLETIER-VUILLERMER, SOLOTKI, TISSET-LAROCHE, M. CHASTANG, MONEGER, TATI.
- Absents excusés : M. VINIACOURT, Mme COQUARD ET Mme NEVEU, en Stage
- Les parents d'élèves :
 - FCPE : TREBOSC Elsa, GOULARD Alain, ROSAY Estelle, GENDRAUD Corinne, LACHARMOISE Marie, DOPAGNE Eugénie, RAHAOUI Mohammed, LUTIC Cathy, SARRAND Emilie, BULOT Jérôme, COUTRIS Elise, RICHET-MASTAIN Lucile
 - API : M. LEDIEN
- Les représentants de la Mairie : Mme GOLOUBTZOFF, M. CHOMETTE, MARTIN, JUPPIN.

➤ Fonctionnement de l'école, en relation avec la mairie

1. Suivi de l'aménagement acoustique des salles de restauration.

La première phase de pose des panneaux standards est terminée pour les deux salles de restauration, maternelle et élémentaire. La seconde phase, qui a débuté le 23 janvier 2014, consiste à poser les éléments sur mesure. Ce sont des travaux nocturnes L'ensemble sera terminé le 2 février.

Pour tester le niveau acoustique obtenu, il y aura un tir de pétard pour mesurer l'absorption acoustique des deux salles. Cela aura lieu un mercredi, quand les enfants seront en activité à l'accueil de loisirs. Les autorités compétentes (police, ..etc..) sont prévenues.

On peut déjà remarquer une nette amélioration du niveau sonore.

Pour la partie pédagogique, la mairie a installé, dans chaque self, une oreille électronique, qui fonctionne avec trois couleurs : verte, orange et rouge. Si la couleur est verte, le niveau sonore est correct. Si le bruit monte, la couleur orange apparaît, jusqu'au rouge. Ce dispositif visuel permet de sensibiliser les enfants à leur environnement sonore.

Le directeur de l'accueil de loisirs a décidé de mettre en place des ateliers de sensibilisation. Cela pourrait aussi être repris dans les classes.

2. Les installations informatiques et TNI dans l'école.

Les installations numériques au sein de l'établissement sont de deux types : des ordinateurs avec unité centrale, clavier et écran plat ou non, puis des tableaux numériques interactifs (TNI).

Le TNI est un tableau qui fonctionne comme un écran tactile. Un vidéo projecteur projette l'écran de l'ordinateur sur le tableau. Un stylet remplit les fonctions du clavier et de la souris de l'ordinateur. Les modèles installés dans l'école fonctionnent aussi avec des feutres

effaçables. Un TNI est un véritable outil pédagogique qui fait une place importante au visuel et à l'interaction entre pairs et enseignant.

En maternelle, un ordinateur est installé au coin regroupement dans trois classes. La mairie veille à ce que chaque Grande Section soit équipée, ce qui est le cas ici à l'école Cabourg. Un Tableau Numérique Interactif (TNI) a été installé chez monsieur Tati, à l'initiative de l'inspection de l'éducation nationale, lors de l'emménagement de l'école Cabourg.

En élémentaire, dans l'ancienne école du centre qui comptait 7 classes, 2 ordinateurs étaient installés au fond de la classe.

Au retour dans l'école Cabourg, à part deux classes, tous les ordinateurs ont été regroupés pour créer une salle informatique, qui compte à ce jour 14 terminaux, dont 4 sont obsolètes et un en panne.

Monsieur Boueure, du service informatique de la ville de Vanves, s'est engagé à les changer, pour arriver à un parc qui pourrait accueillir une demi-classe, ou une classe entière avec deux élèves par poste. Monsieur Martin annonce, lors du conseil d'école, que les nouveaux ordinateurs seront installés pendant les vacances d'hiver (février).

D'autre part, chaque année la mairie installe un TNI supplémentaire dans les écoles élémentaires.

A Cabourg Elémentaire, 3 classes sur 9 disposent d'un TNI :

- un chez Mme Coquard, en CE2,
- un chez Mme Tisset-Laroche en CM2
- et le dernier chez Mme Brilleaud, en CE2 / CM1,

soit un taux d'équipement de 33 %.

Pour l'année scolaire 2014/2015 l'installation d'un TNI supplémentaire en Elémentaire est confirmée, mais sa localisation n'a pas encore été déterminée. Mme GOLOUBTZOFF exprime le souhait de la municipalité d'équiper toutes les classes d'élémentaire d'un TNI, année après année. Cependant, de nouvelles directives de l'Education Nationale pourraient venir modifier ce plan d'installation, si d'autres matériels type tablette étaient pressentis.

3. L'activité natation :

D'après la circulaire du 7 juillet 2011, apprendre à nager à tous les élèves est une priorité nationale, inscrite dans le socle commun de connaissances et de compétences.

Le savoir-nager visé au dernier palier du socle commun dans les programmes du collège, correspond à une maîtrise du milieu aquatique permettant de nager en sécurité dans un établissement de bains ou un espace surveillé (piscine, parc aquatique, plan d'eau calme à pente douce). Il doit être acquis au plus tard en fin de 3ème.

Cet apprentissage commence à l'école primaire, dès la grande section de l'école maternelle, de façon progressive.

Il comprend des moments de découverte et d'exploration du milieu aquatique, sous forme de jeux et de parcours, et des moments d'enseignement progressifs et structurés, organisés sous forme d'ateliers.

Chaque séance correspond à une durée de 30 minutes de pratique effective dans l'eau.

L'enseignement de la natation est assuré sous la responsabilité de l'enseignant de la classe.

La natation scolaire est une activité à encadrement renforcé : l'enseignant est aidé dans cette tâche par des professionnels qualifiés et agréés par l'inspecteur d'académie (Maîtres-Nageurs Sauveteurs - MNS) ou, dans certaines communes, par des intervenants bénévoles également soumis à agrément.

L'encadrement des élèves est défini par classe sur la base suivante :

- à l'école élémentaire : l'enseignant et un adulte qualifié par classe

- à l'école maternelle : l'enseignant et deux adultes qualifiés.

Un encadrant supplémentaire est nécessaire quand le groupe-classe comporte un effectif supérieur à 30 élèves.

La surveillance est obligatoire pendant toute la durée de la présence des classes dans le bassin et sur les plages.

Les surveillants de bassin sont exclusivement affectés à cette surveillance et à la sécurité des activités.

La mission des enseignants est de veiller à l'organisation pédagogique qui donne accès au savoir-nager par un enseignement structuré et progressif et à la sécurité des élèves.

Le rôle pédagogique peut s'exprimer de différentes façons selon l'organisation mise en place : l'enseignant peut ainsi prendre en charge un groupe seul, en binôme avec un MNS, ou intervenir successivement sur plusieurs groupes.

L'enseignant s'assure que les intervenants qualifiés respectent à la fois l'organisation prévue et la sécurité des élèves.

Les accompagnateurs assurant l'encadrement de la vie collective, souvent des parents d'élèves, ne sont soumis à aucune exigence de qualification ou d'agrément, leur participation relève uniquement de l'autorisation du directeur d'école.

À l'école maternelle, les agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (ATSEM) participent à l'encadrement de la vie collective des séances de natation (transport, vestiaire, toilettes et douche). Leur participation doit faire l'objet d'une autorisation préalable du maire. Cette autorisation peut inclure l'accompagnement des élèves dans l'eau.

Les auxiliaires de vie scolaire peuvent accompagner les élèves en situation de handicap à la piscine, y compris dans l'eau, quand c'est nécessaire.

La natation scolaire à Vanves :

Les séances des classes, de la grande Section au CM2, sur toutes les écoles de Vanves, sont partagées en deux semestres : la moitié des classes du mois de septembre aux vacances de février ; la seconde moitié du retour des vacances d'hiver au moins de juillet.

Toute l'année, un car de la ville est réservé pour transporter les classes, sauf pour les écoles proches de la piscine. Chaque classe bénéficie d'une séance hebdomadaire de 30 minutes, à laquelle il faut rajouter le temps de transport et d'habillage / déshabillage, pour une durée d'environ une heure trente.

Selon le niveau des classes et selon l'heure de la séance, certains enseignants demandent aux parents de rajouter un petit goûter dans le sac de piscine. Chaque famille est avertie de toute l'organisation de l'activité natation, par un mot collé dans le cahier de correspondance.

Deux classes sont accueillies en même temps. Trois groupes de niveaux, chacun dirigé par un MNS, sont constitués en fonction d'une évaluation réalisée lors de la première séance. Un surveillant de bassin s'installe dans les gradins pour surveiller tous les enfants. Les enseignants se déplacent d'un groupe à l'autre et veillent au bon déroulement de la séance. On peut ainsi noter que l'effectif d'encadrement de cette activité, sur la commune de Vanves, est au-delà des textes, pour assurer les meilleures conditions possibles.

Cette année, lors de la réunion préparatoire de rentrée, l'équipe des Maîtres-Nageurs a demandé aux écoles de faire savoir que les parents accompagnateurs, choisis par les enseignants pour aider dans les vestiaires, ne pourront plus accompagner la classe au bord du bassin.

Après plusieurs semaines d'activité « natation », les enseignants qui ont testé la mise en place de cette modification ne sont pas convaincus : ils estiment que les parents peuvent aider à la sécurité et au passage aux toilettes pendant la séance elle-même, alors que l'enseignant reste avec la classe.

Il est dommage que les maîtres soient privés d'une telle aide, à cause de quelques parents incorrects et peu représentatifs de l'ensemble des familles.

Il est vrai que certains parents s'étaient permis, les années précédentes, de faire des commentaires déplacés sur les pratiques des MNS, mais l'école pense qu'il faut laisser à l'enseignant la possibilité de choisir des parents de confiance.

On ne peut pourtant nier le comportement parfois dénué d'empathie et d'écoute de certains MNS face à des élèves peu à l'aise dans l'eau.

L'équipe pédagogique de Cabourg demande à revenir sur cette mesure.

Mme GOLOUBTZOFF et Monsieur MARTIN proposent que l'équipe enseignante de Cabourg s'oriente vers la conseillère pédagogique de circonscription. L'organisation pédagogique des séances de natation a été validée par l'Inspection. Si changement il y a, le service des sports se mettra au diapason de l'Education nationale. Ce n'est donc pas au service Education de traiter ce sujet.

Lors du conseil d'école, un parent FCPE demande si la position des autres écoles, confrontées à cette règle, est la même. Mme Mousseau indique qu'elle contactera les autres directions pour avoir des informations.

➤ Fonctionnement pédagogique de l'école :

4. L'enseignement des langues.

Une information sur l'organisation des cours de langues, donnée lors du dernier conseil d'école :

Une assistante en allemand avait été pressentie pour intervenir sur l'école. En raison des très nombreuses demandes, il n'a pas été possible de lui construire un emploi du temps qui lui permette de dégager du temps pour Cabourg.

Par ailleurs, le contenu pédagogique de l'apprentissage d'une langue vivante, que cela soit l'anglais ou l'allemand, est fixé par le Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL). Il a été conçu pour répondre à l'objectif du Conseil de l'Europe qui est de " parvenir à une plus grande unité parmi ses membres " et d'atteindre ce but par l'adoption d'une démarche commune dans le domaine culturel ".

Des niveaux communs de référence ont été décidés : de A1 (niveau introductif de l'usage de la langue, en fin de CM2) à C2 qui est celui d'un utilisateur expérimenté.

Les compétences à acquérir en fin de CM2, pour valider le niveau A1, sont :

- Pour la compréhension orale : être capable de comprendre une intervention lorsque l'interlocuteur parle lentement et distinctement.
- Pour la compréhension de l'écrit : être capable de comprendre des textes très courts et simples si les mots sont familiers et les expressions très élémentaires.
- Pour l'expression orale : être capable de s'exprimer en utilisant des termes simples et des expressions élémentaires, si besoin avec des pauses pour chercher ses mots.

- Pour l'interaction orale : être capable de communiquer, si besoin avec des pauses, si l'interlocuteur répète ou reformule ses phrases lentement et l'aide à formuler ce qu'il essaie de dire.
- En expression écrite : être capable de copier, produire des mots et des énoncés brefs et simples.

Ces compétences sont reprises dans le Livret Personnel de Compétences, qui valide les acquisitions du palier 2 du Socle Commun de Connaissances, document que l'école élémentaire fournit au collègue.

Le premier critère de validation d'une compétence consiste à vérifier que l'élève répond, réalise ce qui lui est demandé.

Ensuite vient la recevabilité linguistique, la manière de s'exprimer du point de vue phonologique, grammatical et lexical.

En conformité avec les Instructions Officielles de 2008 sur l'apprentissage des langues étrangères, la méthode « Speak and Play » propose un ensemble de supports variés tels que des chansons, des jeux, des saynètes, des supports audio et vidéo, des cartes géographiques...

La méthode regroupe pour chaque niveau :

- des éléments de culture.
- des structures langagières.
- du lexique.
- de la phonologie.
- et de la grammaire, pour les CM 1 et CM2.

En CP :

- prendre contact et dire son nom.
- dire son âge.
- désigner un objet.
- nommer les couleurs.
- suivre des instructions courtes et simples.
- exprimer ses goûts.
- dire ce qu'on entend.
- décrire son environnement.
- réagir à une consigne.

En CE 1 :

- se présenter.
- nommer du matériel scolaire.
- répondre à une consigne de classe.
- compter jusqu'à 10.
- connaître les jours de la semaine.
- connaître les membres de sa famille.
- annoncer le temps qu'il fait.
- nommer des couleurs.
- nommer des animaux familiers.

- connaître des parties de son corps.

En CE 2 :

- se présenter : donner son nom.
- comprendre des consignes de classe.
- nommer les couleurs.
- connaître les objets de la classe.
- savoir compter jusqu'à 12.
- parler du temps qu'il fait.
- demander son état général à quelqu'un.
- demander l'âge de quelqu'un.
- connaître les principaux aliments.
- connaître les principaux animaux familiers.
- parler de sa famille.
- connaître les parties de son corps.

En CM 1 :

- Dire où l'on vit.
- Écrire la date.
- Épeler un mot.
- Communiquer son numéro de téléphone, donner son adresse.
- Dénombrer.
- Dire ce que l'on sait ne sait pas faire.
- Dire ce que l'on aime boire et manger.
- Se situer dans l'espace.
- Décrire son habillement.
- Indiquer/demander son chemin.
- Demander le prix des choses, compter jusqu'à 100.

En CM 2 :

- Demander d'où on vient (pays + nationalité).
- Lire et dire les heures justes.
- Saluer selon les moments de la journée.
- Dire ce que l'on aime faire.
- Exprimer une sensation (la faim ou la soif).
- Lire et dire l'heure.
- Demander à un interlocuteur de répéter, dire que l'on n'a pas compris.
- Demander la permission.
- Demander et dire à qui appartient quelque chose.
- Décrire un animal, une personne.
- Se situer dans le temps.
- Préciser la quantité.
- Décrire sa maison.

Il paraît évident que les élèves de CM 2 n'auront pas vu l'ensemble des thèmes décrits ci-dessus. Les programmes étant tellement chargés et diversifiés, les notions ne peuvent être traitées de façon exhaustive.

Au collège, à la rentrée, le professeur de 6^{ème} fait le point sur le niveau des élèves pour commencer tranquillement les apprentissages lors du premier trimestre.

En allemand, les élèves des trois niveaux (CE2, CM1 et CM2) sont regroupés dans le même cours, donc chaque thème est abordé de façon plus ou moins approfondi, selon le niveau.

L'école fournit à chaque élève un cahier, qui est très souvent jaune, dans lequel il colle ses petites cartes, ses dessins, les supports visuels qui sont utilisés en classe. Par la suite, on y trouvera des écrits, des listes de mots...

Ce cahier doit rester propre, bien décoré. Nous souhaitons le garder et le réutiliser l'année suivante.

Il peut être rapporté de temps à autre à la maison, pour terminer les coloriages, pour apprendre le vocabulaire.... Les enfants sont alors avertis de ce qui leur est demandé.

Cela peut être l'occasion pour les parents d'engager une conversation avec leur enfant sur ce qui a été abordé, pour suivre, en langue vivante comme pour tous les autres domaines, sa participation et son implication scolaire.

Le groupe des germanistes est constitué cette année de 14 élèves : 10 en CM2, 2 en CM1 et 2 en CE2. Avant la fin de l'année, les parents d'élèves de CE1 seront consultés sur le choix d'une seconde langue vivante (anglais ou allemand).

Un groupe d'apprentissage peut être constitué à partir de 6 élèves. Il y a donc de grandes chances que 2 élèves de CE2 demandent à étudier l'allemand l'année prochaine. Le groupe pourra continuer ses apprentissages, d'autant plus que nous avons, au sein de notre établissement, un professeur des écoles habilité en allemand.

En ce qui concerne les langues d'origine, une maman d'élève de la FCPE exprime le souhait d'une diffusion plus large des modalités d'inscription. Il est vrai que l'an dernier, une information avait été envoyée à tous les parents de l'élémentaire. Mme Mousseau indique que le calendrier est affiché à l'extérieur de l'école mais promet aussi d'envoyer un message aux familles.

Pour information, les enseignements de langue et de culture d'origine (ELCO) concernent neuf pays : l'Algérie, La Croatie, l'Espagne, l'Italie, le Maroc, le Portugal, la Serbie, la Tunisie et la Turquie.

Le cadre juridique actuel des enseignements de langues et cultures d'origine (ELCO) résulte de négociations diplomatiques avec les pays concernés.

Le principe qui fonde ces enseignements, à l'origine, est que la maîtrise de la langue maternelle est un préalable nécessaire à la réussite d'une langue seconde.

Les objectifs poursuivis sont complémentaires :

- structurer la langue parlée dans le milieu familial,
- favoriser l'épanouissement personnel des jeunes issus d'autres cultures,
- valoriser la diversification des langues à l'école.

Dans le premier degré, les cours sont dispensés à partir du CE1, jusqu'au CM2, à titre optionnel, à raison d'une 1h 30 par semaine.

Ils sont organisés après la classe, le mercredi ou le samedi.
Même si des ambassades n'ont pu ouvrir les années précédentes qu'un nombre extrêmement réduit de cours (voire aucun cours) par rapport aux demandes enregistrées, il paraît important d'exprimer les souhaits des familles, qui sont transférés au niveau académique.
Si les parents demandent que leur enfant bénéficie d'un tel enseignement, il faut demander un formulaire à la directrice qui fera ensuite remonter la demande d'inscription, avant le jeudi 13 février 2014.

5. Mise en place des Activités Pédagogiques Complémentaires (APC)

L'aide Personnalisée des années précédentes a été remaniée en Activités Pédagogiques Complémentaires.

Les enseignants peuvent aider les élèves lorsqu'ils rencontrent des difficultés dans leurs apprentissages qui s'apparentent alors à du soutien, ou les accompagner dans leur travail personnel en méthodologie ou encore leur proposer une activité prévue dans le cadre du projet d'école.

Tous les élèves peuvent être concernés par les activités pédagogiques complémentaires, à un moment ou un autre de l'année scolaire, selon les besoins identifiés par les enseignants.

En maternelle, la priorité des APC est la maîtrise de la langue.

Pour notre école, tous les élèves de moyenne et grande section utilisent ce temps complémentaire pour découvrir de nouveaux jeux, avec l'aide des enseignants, en interactions avec les autres élèves.

En élémentaire, la priorité des APC concerne les fondamentaux.

Ils sont retravaillés soit par petit groupe d'élèves, en soutien, soit avec toute la classe, en lien avec le projet d'école.

Pour l'élémentaire Cabourg, certaines classes ont choisi de faire du soutien et de la méthodologie pour les élèves les plus en difficulté, tandis que d'autres niveaux choisissent de prendre toute la classe pour des actions du projet d'école, concernant notamment la pratique du langage écrit.

Ainsi, en considérant ces deux approches, les groupes d'élèves participant aux APC peuvent aller de 8 à 25 élèves, répartis sur plusieurs séances.

On ne peut donc pas comparer les effectifs des années précédentes, les modalités de prise en charge étant différentes.

Les principales difficultés que rencontrent les enfants portent surtout sur la maîtrise de l'écrit et toutes les notions grammaticales, lexicales et syntaxiques qui s'y rattachent.

On retrouve ces difficultés en résolution de problème, où la compréhension de l'écrit tient une place très importante.

En prenant en compte les besoins des élèves, le contenu des APC évolue au court de l'année, avec des élèves pris au coup par coup et d'autres plus régulièrement.

6. Bilan calendrier Cabourg et des photos individuelles/classes.

La coopérative de la maternelle a encaissé 2608 € pour les photos individuelles et photos de classe réalisées avec le Studio Lorelle.

L'école garde 30 % de cette somme, donc 782 €.

Pour l'élémentaire, les photos ont rapporté 3 208 €, donc un bénéfice de 962 € pour l'école. Vous savez que le photographe était nouveau. Les enseignants sont satisfaits de cette nouvelle prestation, qui n'a pas été si simple à gérer, car les prises de vue se sont étalées sur toute la journée.

Lors du conseil, l'avis des parents a été demandé, et l'équipe FCPE confirme sa satisfaction pour les photos obtenues : les couleurs sont vives, les prises de vue réussies.

Le calendrier Cabourg, en maternelle :

140 exemplaires ont été commandés, pour une facture de 659 euros. Il reste 9 calendriers. La coopérative a encaissé 980 euros, donc le gain est de 321 €.

Le calendrier Cabourg, en élémentaire :

165 exemplaires ont été commandés, pour une facture de 736 euros. Il reste 6 calendriers. La coopérative a encaissé 1200 euros, donc le gain est de 464 €. L'année dernière, le bénéfice s'élevait à 527 euros.

Les enseignants en profitent encore une fois pour remercier tous les parents qui se sont impliqués dans ce beau projet. Les enfants sont très contents de se retrouver sur ce support tout au long de l'année.

7. Les projets des classes et sorties scolaires.

Comme chaque année, le conseil d'école présente les divers projets et sorties de l'école primaire.

Il faut noter que les parents de chaque classe sont déjà informés par l'enseignant de leur enfant, à la fois du contenu pédagogique de l'année comme des sorties scolaires.

Nous vous rappelons que la qualité de l'enseignement prodigué dans chaque classe n'est pas en lien avec la liste, plus ou moins longue, des sorties scolaires ou de la notoriété des lieux visités. Il s'agirait d'une idée réductrice que nous souhaitons éviter, qui mettrait les familles dans une position de consommation au détriment de l'approche bienveillante que l'équipe met en avant pour la meilleure réussite de chaque élève.

Par ailleurs, il faut savoir que l'organisation des sorties s'apparente parfois à un parcours du combattant : certains services de réservations de musées ne sont ouverts que quelques jours par semaine et sauf le mercredi, ou encore, devant l'affluence, seules les premières réservations sont retenues, et aussi, les réservations ne peuvent être organisées que pour un trimestre, il faut rappeler le bon jour car le lendemain c'est déjà complet.

Tout ceci sans prendre en compte l'agenda du car de la mairie : vous avez réussi à bloquer une date pour le musée mais le car n'est plus disponible ou une autre école a réservé juste quelques instants avant vous...

Sans oublier le prix des sorties, qui augmente régulièrement. Certains musées font payer un forfait par classe tandis que d'autres pratiquent un tarif par élève, pour une visite libre, sans compter le conférencier.

Les enseignants s'arment alors de patience, de motivation pour organiser une visite qui éclairera un domaine pédagogique du programme.

De plus, il faut savoir que pour les sorties de fin d'année, en mai et juin, un quota de car est attribué à chaque école : pour la maternelle Cabourg de 6 classes, 4 demi-journées ou deux journées entières sont disponibles, et pour l'élémentaire de 9 classes, 6 demi-journées ou trois journées entières.

Cela veut dire qu'on organise une rotation des classes qui bénéficient d'une sortie en mai/juin une année, et les autres l'année suivante.

Il faut savoir que dans d'autres communes des Hauts de Seine, des classes n'ont qu'une sortie dans l'année, les enfants ne sont pas pour autant moins éveillés.

IMPORTANT- Les sorties par classe :

Il est demandé aux parents qui prendront connaissance de ce compte-rendu, **de ne pas divulguer à leur enfant les renseignements concernant les sorties de la classe**. L'enseignant souhaite vivre ce moment avec ses élèves, en faisant une présentation en lien avec le programme, qui n'aurait pas le même effet si certains enfants étaient informés. Merci d'avance.

En Petite Section, chez Aurélie Bélien :

- Le fil rouge de l'année : les papillons, leur élevage, avec une sortie à la Serre aux papillons.
- Un projet « jeux de société » en tutorat avec les CM2 de la classe de Mme Solotki et M. Chastang, à partir du mois de mars.
- Deux spectacles au théâtre, la projection cinématographique de Noël.

En Petite Section, chez Caroline Pelletier-Vuillermet :

- Fil rouge : Ateliers de manipulation et d'expérimentation.
- Réalisation de livres d'art collectifs d'après Hervé Tullet.
- Travail autour du sapin, autour de « Roule Galette », autour du prénom, de l'alphabet.
- Projet jeux de société avec les parents de la classe, au moment de l'accueil du matin.
- Projet papillons commun aux 4 classes.
- Sortie au théâtre.

En Petite et Moyenne Section, chez Caroline Brancourt :

- Projet contes et arts, avec une visite au musée du Petit Palais.
- Projet mathématique.
- Découverte du milieu aquatique avec la visite de l'aquarium de Paris.
- Visite à la ferme pédagogique de Pontoise.
- Projet autour du potager et des cinq sens.
- Projet papillons commun aux 4 classes.

En Moyenne Section, chez Marie-Hélène Neveu :

- Le fil rouge de l'année : les contes traditionnels avec des activités autour des contes.
- Sortie sur les contes avec la visite du Château de Breteuil.
- Sortie au zoo, dans le cadre de la découverte du monde animal.

En Moyenne et Grande Section, chez Françoise Millot :

- Projet papillons, commun aux 4 classes.
- Visite de la Grande Galerie de l'Evolution, au Muséum d'Histoire Naturelle.
- Projet inter cycle avec la CLIS de M. Viniacourt : Découverte de l'auteur Claude Boujon.

En Grande Section, chez Benjamin Tati :

- Découverte des continents à travers des lectures : l'Afrique, les pôles et les pays froids (Russie), la Chine.
- En complément, lors de temps calme ou de temps de pluie, des documentaires sur la richesse de la faune et de la flore.
- Une sortie au quai Branly sur la découverte d'objets issus de différentes civilisations.

En CP a, Chez Marylène Miller :

- projet sur l'alimentation avec l'intervention de l'infirmière et la prise d'un petit - déjeuner en classe.
- projet « Martine » avec une visite au Musée en Herbe.
- projet sur les étoiles et les planètes avec la découverte d'artiste comme Van Gogh.
- projet sur les dents avec intervention de l'infirmière.
- projet « découverte du mouvement impressionniste avec Monet » avec une sortie au Musée Marmottan.
- projet « école et cinéma » à travers 4 programmations sur l'année.

En CP b, Chez Sylvie Hyves :

- projet sur l'alimentation avec l'intervention de l'infirmière et la prise d'un petit - déjeuner en classe.
- projet sur les saisons avec la visite du parc Pic avec les seniors.
- projet « Martine » avec une visite au Musée en Herbe.
- projet sur les étoiles et les planètes avec la découverte d'artiste comme Van Gogh.
- projet sur les dents avec intervention de l'infirmière.

En CE1, chez Muriel Léobon :

- Fil rouge de l'année : faire progresser les élèves, dans un climat de confiance.
- Les impressionnistes : musée de Claude Monnet.
- Musée Marmottan.
- Musée de Giverny, Musée Albert Kahn.

En CE1/CM2, Chez Claire Hugonin, Julie Solotki et Luc Chastang :

- Fil rouge de la classe : veiller au bon fonctionnement et à la bonne entente entre les 2 niveaux, tout en organisant au mieux les apprentissages.
- Atelier sur Frida Kahlo au Centre Pompidou.
- Deux spectacles au théâtre
- sortie de fin d'année surprise.

En CE2, chez Sophie Coquard :

- Fil rouge qui met l'accent sur l'autonomie et le comportement.
- Sorties scolaires à Giverny, à Saint Germain en Laye.
- Séances « Ecole et Cinéma ».
- Projet d'écriture avec la classe de Grande Section de M. Tati.
- Veiller à l'égalité Filles/Garçons dans le sport par exemple.

En CE2 /CM1, chez Odile Brilleaud :

- Projet théâtre avec, en fin d'année, une pièce écrite et jouée par les enfants.
- Elaboration d'un jeu type "Les Incollables"
- Exposition « Mille milliards de fourmis » + exposé sur les araignées au Palais de la Découverte.
- Pièce de théâtre : "Les fourberies de Scapin" au théâtre Fontaine.
- Sortie – surprise en fin d'année.

En CM1, Chez Antoine Monéger :

- Projet d'écriture numérique, avec le CUBE d'Issy les Moulineaux, avec enregistrement des histoires.
- Fil rouge sur la mythologie.
- Visite des égouts de PARIS.
- Une autre sortie, en préparation, sans plus de détails pour l'instant.

En CM2, chez Anne-Marie Tisset-Laroche et les autres CM2 de Claire Hugonin, Julie Solotki et Luc Chastang :

- Visite du musée du Moyen- Age, avec les 34 CM2.
- Découverte des arbres au parc Pic avec les Seniors.
- Visite du musée de l'Armée sur le thème de la Première Guerre Mondiale, pour les 34 CM2.
- Visite du musée d'Orsay.
- Visite du musée de la Grande Guerre à Meaux, pour les 34 CM2.
- Activités (pour tous les CM2)
 - Initiation aux premiers secours avec la Croix Rouge.
 - Exposition "Moi, jeune citoyen".
 - Participation aux 2 journées organisées par la Ligue contre le Cancer.
- Projets de l'année :
 - Participation au concours organisé par la Mairie pour le centenaire de la Grande Guerre avec exposition des réalisations des élèves la semaine du 12 au 17 mai 2014, à laquelle tout le monde est convié.
 - Activité Théâtre avec création de saynètes sur le thème de la Première Guerre.

En CLIS, Chez Guillaume Viniacourt :

- Découverte du monde à travers les lectures de contes et documentaires.
- Découverte du vivant avec les arbres et la sortie à l'arboretum.
- Découverte de la musique avec un concert de l'Orchestre de Paris.
- Sortie sportive de fin d'année.
- Culture asiatique avec la construction d'un cerf-volant.

Projet commun à l'école maternelle :

Projet « Danses » : A partir de la connaissance des danses, une approche culturelle des pays concernés, avec des contes, des comptines...

A ce propos, un parent d'élève représentant de la FCPE exprime, au nom des familles de la maternelle qu'elle représente, ses remerciements envers l'équipe enseignante et Catherine

Bellon, pour l'organisation du « bal des parents » qui s'est déroulé le vendredi 6 janvier à La Palestre. L'ambiance était très conviviale, avec beaucoup de dynamisme de la part de l'intervenante du projet « danses ».

Un grand merci à tous et à tous les parents qui sont venus nombreux et qui sont bien rentrés dans le jeu des danses avec les enfants.

En élémentaire, à ce jour, aucun projet commun à toutes les classes n'est prévu.

Les classes transplantées :

Sur la commune, la mairie souhaite utiliser au maximum le chalet qu'elle possède à La Féclaz. Les séjours y sont de 10 à 15 jours.

Ensuite, la mairie peut financer un projet de classe « verte », après validation pédagogique par l'inspectrice. Chaque année, deux classes peuvent bénéficier de ce budget.

Les classes transplantées sont à l'initiative de chaque enseignant. Il faut savoir que c'est très contraignant : cela remet en cause l'organisation familiale et privée des maîtres et maîtresses. Cela demande d'être disponible sur place 24 heures sur 24. Il faut être intéressé par la découverte de la montagne, ce qui n'est pas nécessairement le cas. Il faut aussi être à la tête d'une classe agréable, avec laquelle on a envie de passer tant de temps.

Les enseignants comprennent bien que cela apporte un plus au niveau des relations avec les élèves, que cela développe leur éveil et d'autres apprentissages moins scolaires, mais, pour l'adulte, le gain est parfois bien coûteux en terme d'investissement personnel, de responsabilité et de prise de risque.

Cette année, aucun enseignant n'a décidé de partir avec ses élèves. Cela peut évoluer une autre année.

8. Fêtes des écoles.

En maternelle, le vendredi 21 mars 2014, une soirée « jeux de société » est organisée, pour les élèves accompagnés d'un adulte, dans toutes les classes.

Le samedi 21 juin, au matin, aura lieu le spectacle de toutes les danses apprises dans l'année.

En élémentaire, la kermesse de fin d'année est toujours prévue le vendredi 27 juin 2014.

Le troisième conseil d'école aura lieu le mardi 17 juin 2014, de 18 h 15 à 20 h 15.